

# Bruxelles

## Santé

Périodique trimestriel, paraît en mars, juin, septembre, décembre - N° 61 janvier - février - mars 2011 - ISSN 1371 - 2519

## Familles monoparentales



BELGIQUE-BELGIË  
P.P. - P.B.  
BRUXELLES X - BRUSSEL X  
BC 1785

BUREAU DE DÉPÔT :  
BRUXELLES X

## sommaire

édito 2

en direct de...  
Les Quartiers durables 3

dossier  
Les familles  
monoparentales 8

initiative  
Images et santé mentale 16

hors champ  
Alphabétisation : quel impact  
sur la vie des personnes  
en formation ? 19

écho du CLPS  
RBDSanté : une initiative  
volontaire depuis 10 ans 20

élargissons  
le débat 22

annonces 24

## Édito

En 2011, l'asbl Question Santé, qui réalise ce trimestriel, fête ses trente ans. Et, pour *Bruxelles Santé*, c'est le quinzième anniversaire. À cette double occasion, nous inaugurons deux nouvelles formules.

Vous trouverez inséré en trois exemplaires, au milieu de la revue, **Bruxelles Santé Info**, un digest reprenant des informations très concrètes, destinées à votre public, vos patients, les usagers de votre service.

Le statut OMNIO, l'aide à domicile (aides familiales, aides ménagères) et les promenades vertes à Bruxelles figurent au menu de ce premier numéro.

Il vous est loisible de le disposer dans la salle d'attente, sur une table, un présentoir, etc. Si vous souhaitez en recevoir davantage d'exemplaires, envoyez simplement un e-mail à [info@questionsante.org](mailto:info@questionsante.org).

Deuxième nouveauté : jusqu'ici, les anciens numéros de la revue étaient seulement accessibles en PDF. Si l'on cherchait un article précis sans en détenir préalablement la référence (année et numéro), il fallait se livrer à une fouille parfois fastidieuse. En outre, cela ne permettait pas de procéder à une recherche par thème.

Dorénavant, vous avez **un accès direct aux articles via [www.bruxellessante.org](http://www.bruxellessante.org)** : vous pouvez procéder à une recherche par numéro, par rubrique ou par thème. Dans ce dernier cas, vous entrez un ou plusieurs mots-clés, ou encore une expression-clé (à placer entre guillemets, par ex. « santé mentale »).

Une fois l'article trouvé, vous pouvez l'imprimer et/ou accéder au PDF du numéro correspondant.

D'autres événements à venir en 2011... Nous vous tiendrons au courant.

La Rédaction

## Les Quartiers durables

Depuis 2007, Bruxelles Environnement-IBGE met en place une stratégie visant à favoriser l'émergence de « quartiers durables » à Bruxelles. En mars 2008, à l'initiative d'Evelyne Huytebroeck, Ministre de l'Environnement du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, le premier appel à projets est lancé. Il concerne aussi bien les quartiers existants que les zones urbaines à bâtir et rencontre immédiatement un franc succès : quinze candidatures sont déposées et cinq projets sélectionnés. Trois ans, deux appels à projets et quinze quartiers sélectionnés plus tard, un premier bilan se dessine.

Mais, tout d'abord, qu'est-ce qu'un « quartier durable » ? La Charte que signent tous les participants décrit les quartiers durables comme poursuivant « des objectifs communs qui dépassent l'échelle de leur territoire pour s'inscrire dans une réalité planétaire : réduire son impact sur l'environnement, limiter les pollutions, lutter contre les changements climatiques et le réchauffement de la planète, développer le bien-être de tous, assurer l'égalité des chances et le partage culturel. »

Concrètement, le but est de réduire, dans chacun de ces quartiers, l'empreinte écologique, c'est-à-dire les hectares nécessaires pour satisfaire la consommation de l'homme en ressources et ses besoins d'absorption de déchets. Pour réduire cette surface, différents moyens peuvent être mis en place : préservation des ressources naturelles, promotion de la construction durable, économies d'énergie, éco-rénovation du bâti, diminution des déchets, rationalisation des consommations, qualité de l'air, densification efficace des quartiers, valorisation du patrimoine bâti et naturel, promotion de la mobilité douce, renforcement de la cohésion sociale... L'idée est de générer au niveau du territoire une démarche citoyenne et de mobiliser tous les acteurs (habitants, travailleurs, associations, instances publiques, etc.). La dynamique ainsi créée

peut aboutir à des actions efficaces et à de réels changements dans tout le quartier.

## Modus operandi

A la source de chaque quartier durable, on trouve un petit groupe de citoyens : le groupe pilote. Ce groupe de cinq à neuf personnes environ est constitué des premiers habitants à participer au projet, ceux qui ont déposé le dossier de candidature à Bruxelles Environnement. En général, ils sont sensibles aux questions de développement durable sans être, sauf exception, des spécialistes du secteur. Parfois, ils sont déjà actifs dans un comité de quartier. Surtout, ils sont tous prêts à s'investir et à consacrer une bonne partie de leur temps libre à l'élaboration du projet, à son organisation et à sa gestion quotidienne. C'est à partir de ce noyau que le projet essaime dans le quartier, que se tissent des liens avec d'autres riverains, soucieux d'améliorer leur environnement et prêts à y consacrer du temps, et que les contacts avec les autres partenaires se coordonnent.

En effet, d'autres partenaires publics et privés peuvent soutenir l'action des habitants et s'impliquer dans le projet : les associations de jeunes, les commerçants et Atrium (voir [atrium.irisnet.be](http://atrium.irisnet.be)), les maisons de quartier, les écoles, les entreprises... Les Communes sont impliquées de différentes manières. À Pinoy, par exemple, un terrain est prêté pour le compost collectif; la Commune de Forest distribue les infos de Forest Vert, celle d'Ixelles est partenaire du Grand Banquet Malibran; une distribution de plantes est organisée par le service Espaces verts de Saint-Gilles lors des « Quartiers verts »; Schaerbeek participe à la mise en place du jardin partagé...

Une fois sélectionnés, les quartiers durables bénéficient durant un an du soutien de divers experts de terrain. Un animateur est mis à disposition par Bruxelles Environnement pour accompagner chaque projet, faciliter son développement et son ancrage. Ses tâches sont multiples et variées : il organise les activités du « panier de services » (voir ci-après) et soutient le groupe pilote pour le bon déroulement du projet; il contribue à la production et à la diffusion de l'information et relaie les questions plus techniques vers des experts.

Des activités concrètes choisies par les participants (une dizaine d'activités par quartier sélectionné : visites, conférences, etc., proposées dans le panier

de services) sont organisées afin de sensibiliser le plus grand nombre d'habitants. Au bout d'un an, les participants sont invités à mettre sur pied un projet d'intérêt collectif, comme un équipement ou un aménagement durable (jardin partagé, range-vélos...), une initiative participative (ateliers, réseau d'échanges, reportage, exposition...). Ce projet s'élabore dans chaque quartier lors d'une plate-forme de discussion durant laquelle les différentes propositions sont débattues et validées. Des rencontres inter-quartiers sont également organisées. *Le Journal des Quartiers durables* informe régulièrement de l'état d'avancement des projets. Enfin, la visibilité de ceux-ci est également assurée sur le site de Bruxelles Environnement, qui propose des liens vers les sites internet des différents quartiers. Les projets sont financés par Bruxelles Environnement à hauteur de 12.500 € maximum.

## Les cinq premiers Quartiers durables (2008-2009)

À Auderghem, le projet initié par le Comité de quartier Pinoy s'appuie sur la participation des habitants, des commerçants et des usagers du quartier et bénéficie de nombreux partenariats : Commune, Association des commerçants, Association des Parents de l'École Pré des Agneaux, Faelli Multimedia, Maison des Jeunes d'Auderghem, le Pavillon, Lieven et Ann, Chez Fred, Brasch Optic, Au Pays de l'Épeautre, Mwana y Mondo. Actuellement, des pa-

niers bios sont proposés et un compost collectif a été installé sur le terrain communal situé avenue Demey ; l'engrais produit contribuera à nourrir les fleurs du quartier.

À Forest, de nombreuses réalisations ont déjà vu le jour à la Cité Forest Vert : paniers bios, animations en tous genres, carnaval « pour pas un ballon », plantations, nettoyage, repas et fêtes de quartier, etc. Dans le cadre du Projet d'intérêt collectif, les habitants ont construit une spirale de terre et de pierres à partir de matériaux de récupération. Bénéficiant des conseils des associations Apis Bruoc Sella et Natagora, la spirale a été plantée de vivaces indigènes (cardère, achillée millefeuille, chicorée, linaire, plantain...) et de petits abris pour la faune locale (pots de fleurs, morceaux de bois, etc.) ont été aménagés. Cette spirale sert d'observatoire de la faune et de la flore et de lieu d'animation pédagogique depuis 2010. Elle constitue la première étape des projets « Nature en ville » qui seront mis en place petit à petit. Déjà, un petit verger de variétés anciennes a vu le jour, un potager collectif est en cours de création et un parcours-découverte s'organise.

À Ixelles, différents événements et activités ont été organisés dans le cadre du projet Durabl'XL : une exposition dans les vitrines de la rue Malibran sur le Grand Banquet 2009, un projet de cuisine mobile pour la Zinneke parade 2010, des ateliers de cuisines hybrides, un programme d'action compost...

À Saint-Gilles, le groupe pilote de Ba-O-Bab 81 a lancé un projet de jardin partagé derrière la

Cité Fontainas, comprenant des cultures en bacs, des arbres fruitiers mais aussi des bacs à compost et une citerne de récupération d'eau de pluie. Des cours de jardinage y sont dispensés ainsi que différentes activités pédagogiques et de sensibilisation pour le grand public (éducation à l'environnement, à la biodiversité, compostage, économies d'eau...).

À Schaerbeek, le quartier Helmet abrite une grande mixité sociale et culturelle que le groupe pilote et ses partenaires, tels que la Maison de Quartier Helmet et l'AMO La Gerbe, ont souhaité intégrer dès le début. Un jardin partagé, un potager et un compost collectif ont été installés. Un parcours-promenade végétal part de la place d'Helmet et aboutit au jardin. Des formations sur les économies d'énergie ont été proposées aux femmes qui apprennent le français à la Maison de Quartier, ainsi que l'atelier d'apprentissage « À vélo Mesdames ». Un Réseau d'Échange de Savoirs est sur le point de voir le jour. Des paniers bios sont proposés par achat groupé grâce à un Groupe d'achat solidaire de l'agriculture paysanne. Une vingtaine de ménages réunis sous le nom « Volle Gas » s'approvisionnent en légumes bio directement chez un fermier et le Gasapain permet à une dizaine de ménages de cuire leur propre pain bio dans le fournil de l'Hof ter Musschen (XVIIIème siècle). Enfin, le Helmetingpot ou Donnerie d'Helmet permet à chaque habitant qui souhaite se débarrasser d'objets d'offrir ceux-ci au voisinage.

## Les lauréats de l'appel à projets 2009-2010

Les habitants du quartier Saint-Pierre à Etterbeek ont sélectionné quatre pôles thématiques dans le cadre du projet Broebel'Air : verdurisation et propreté du quartier, économie des ressources (eau et énergie), échanges (objets, services, savoirs) et alimentation durable. Pour réaliser ces objectifs, les initiatives foisonnent : compost de quartier dans le jardin collectif de la rue de la Gare, groupement d'achat solidaire (paniers bios, ateliers cuisine, pique-niques, promenades, séances d'information sur les primes à l'isolation, les toitures vertes, la mobilité durable.

Au Chant d'Oiseau, à Woluwe-Saint-Pierre, le groupe pilote a reçu l'appui de nombreux acteurs locaux : la Commune, le Centre communautaire du Chant d'Oiseau et sa bibliothèque, la Comédie Claude Volter, mais aussi des écoles, crèches, commerces... Il a défini quatre thèmes : réduire la consommation d'énergie et ses émissions de CO<sub>2</sub>, favoriser la mobilité douce, promouvoir une alimentation durable, vivifier l'animation du quartier. À cette fin, diverses actions ont été mise en place : système de co-voiturage, création d'un point de collecte de paniers bios, aménagement d'un compost et d'un potager collectifs, organisation de promenades de nature, ateliers cuisine...

À Molenbeek, on trouve un quartier particulièrement contrasté entre stade de football et tours, cités-jardins et chaussée de Gand saturée, château du Karreveld et friches de la gare de l'Ouest ! Divers événements ont été organisés dans le cadre de MolenBabbel : des soirées d'information sur la réduction de la consommation énergétique, la mise



en place d'un Groupe d'achat solidaire de l'agriculture paysanne et la création d'un compost collectif, une fête de la nature, une soirée de formation aux pâtés végétaux, une fête de quartier au Karreveld, un pique-nique inter-quartiers...

Protéger l'environnement pour les générations à venir, apprendre à mieux connaître le quartier, recréer des liens entre voisins : voilà les ambitions du projet Oxy-Durable, à Uccle. Situé entre la gare de Calevoet, le Globe et le Dieweg, ce quartier résidentiel présente beaucoup d'avantages : patrimoine végétal et bâti, commerces de proximité, bonnes connexions en transport en commun... Les habitants

ont choisi quatre sphères d'action :

- **L'énergie** : cartographie thermique approfondie du quartier, audits énergétiques dans les habitations, soirées d'information par des professionnels du bâtiment, recommandations pour des gains d'énergie. À terme, il s'agira d'encourager les petits éco-bricolages, d'informer sur les rénovations plus importantes et les avantages accordés.
- **Favoriser le recyclage et la gestion durable des déchets**, envisager la création de sites de compostage collectifs.
- **Valoriser le patrimoine** : découvrir le quartier sous un angle nouveau, son histoire, ses traditions, la faune et la flore, organiser des rencontres entre voisins.
- **Vivre ensemble** : partager l'espace public où grands et petits trouveront leur place, organiser des événements dans le quartier où il fait bon vivre, proposer des paniers bios.

Piloté par le comité de la cité-jardin Terdelt, le projet concerne 650 logements au nord-est de Schaerbeek. Une grande soirée de démarrage a rassemblé 80 habitants, qui se sont répartis dans quatre carrefours thématiques. Le groupe « ressources » souhaite aborder la gestion de l'eau de pluie, des déchets verts, de l'énergie, et du partage des biens et des services. Le groupe « mobilité » réfléchit au rangement collectif des vélos, aux moyens d'encourager le vélo dans la vie quotidienne, à l'amélioration de la mobilité des personnes isolées qui se déplacent difficilement, à l'instauration d'un ramassage scolaire et à l'organisation d'une fête de la mobilité. Le groupe « environnement » a défini ses priorités : échange de fleurs et promotion des essences indigènes, protection des hérissons et accueil des abeilles, fabrication de produits d'entretien bios. Quant au groupe « alimentation et convivialité »,





il s'intéresse au potager collectif, aux plantes aromatiques, au groupe d'achat solidaire et aux paniers bios.

Enfin, dans le cadre d'un troisième appel à projets, cinq nouveaux quartiers se lancent dans l'aventure dès le début de cette année 2011 : Neptune et Messidor à Forest, Saint-Job à Uccle, Joli-Bois à Woluwe-Saint-Pierre, Opale-Opaal à Schaerbeek.

## Premier bilan

Il est évidemment trop tôt pour évaluer l'impact à long terme des projets sur l'empreinte écologique des quartiers. De plus, on manque d'indicateurs quantitatifs permettant de mesurer les effets de certaines mesures : par exemple, il est difficile de quantifier la diminution du volume des poubelles grâce à la mise en place de composts collectifs. C'est au niveau social que les changements sont les plus visibles. L'implication des habitants a créé une nouvelle vie de quartier, des voisins qui ne se connaissaient pas se rencontrent, discutent et collaborent à l'amélioration de leur environnement et de leur bien-être : environ 120

ménages se fournissent dorénavant en paniers de légumes bios, 30 à 50 ménages utilisent les composts collectifs... Des relais se créent, des événements collectifs tissent de nouveaux liens entre populations différentes. Le changement de mentalité qui s'opère soude des habitants aux origines sociales et culturelles très diverses autour d'un socle de valeurs communes.

Bruxelles Environnement assure le suivi des quartiers durables durant un an. Mais, après cette courte période, les participants ne risquent-ils pas de se retrouver isolés, sans soutien, sans lien avec la Région et avec les autres quartiers ? Les projets ne vont-ils pas se replier sur eux-mêmes ? L'énergie dégagée ne va-t-elle pas retomber ? Pour éviter que ces projets ne soient que des feux de paille, Bruxelles Environnement travaille actuellement à la mise en place d'un « réseau des quartiers durables », dont les enjeux seront d'assurer la pérennité des projets, de développer des synergies entre les quartiers et des liens entre leurs habitants, de concrétiser les idées naissantes, de fédérer les différentes initiatives... bref, d'autonomiser les quartiers durables.

## Les familles monoparentales

Le 17 novembre dernier, l'asbl Question Santé organisait, avec le soutien de la COCOF, une matinée d'échanges consacrée aux familles monoparentales, avec Patrick Deboosere (VUB), Anne Devresse (Maison d'accueil Rue Verte), Chantal Hoornaert (Maison médicale du Maelbeek) et Anne Labby (Service de santé mentale L'Été). Pourquoi ce sujet ? Dans le Tableau de bord 2010 publié par l'Observatoire de la Santé et du Social, notre attention avait été attirée par un chiffre : ces familles représenteraient un ménage sur dix à Bruxelles, de même à Liège et plus encore à Charleroi. Une proportion remarquable. Cependant, on trouve ailleurs des chiffres sensiblement différents : qu'en penser ? Pourquoi cette concentration en milieu urbain ? Et que sait-on de ces familles, au-delà de l'étiquette «monoparentale» et de la connaissance que tout un chacun peut en avoir, par expérience personnelle ou dans son entourage ?... Pour prolonger les échanges, nous consacrons un petit dossier à ces questions.

Commençons par l'aspect statistique. Tout d'abord, les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses dans toute l'Europe (de 9 à 16% selon les pays en 1996, avec une moyenne de 14%). « La situation actuelle est le résultat d'évolutions importantes dans les statuts matrimoniaux. La première est le déclin du veuvage comme statut matrimonial des parents seuls (de 55% des monoparents français en 1962 à 11% en 1999). Cette diminution s'explique par la baisse de la mortalité précoce. (...) Séparations et divorces (57% des monoparents français en 1999 contre 36% en 1962) ont le plus contribué à l'augmentation du nombre et de la part des familles monoparentales. (...) La part des célibataires s'est accrue

(32% des monoparents français en 1999 contre 9% en 1962). Cette évolution s'est accompagnée d'un changement profond de signification en relation avec la banalisation des unions libres. »<sup>1</sup>

Si le phénomène n'est pas nouveau (pensons aux centaines de milliers de familles dont le père mourut au front pendant les deux guerres mondiales), il commence à se marquer dans les années 1970 : c'est alors que la notion de famille monoparentale apparaît en France, « en tant qu'objet de recherches, en tant que catégorie statistique et en tant qu'objet de l'action publique, en même temps que le terme «famille recomposée», au moment où la progres-

1. Olivier David, Laurence Eydoux, Raymonde Sechet, Les familles monoparentales en Europe. 1<sup>ère</sup> partie, Université Rennes 2, Laboratoire d'analyse des politiques sociales et sanitaires, Ecole nationale de la santé publique, Dossier d'études n° 54, Rennes, mars 2004, pp. 17-19.

sion des divorces et des séparations contribuait à en augmenter le nombre et imposait le pluriel à la notion de famille (...). »<sup>2</sup> En Belgique, la catégorie « monoparentale » se traduit pour la première fois dans les politiques sociales avec la loi sur le minimex en 1974.

Mais une nouvelle catégorie appelle une définition. Et là, on se heurte à une difficulté inattendue : alors que le concept paraît simple et évident (un parent seul avec un ou plusieurs enfants, ce qui est d'ailleurs la définition retenue tant par l'Institut National des Statistiques en Belgique que par l'INSEE en France), il se complexifie dès que l'on y regarde d'un peu plus près. En fait, plusieurs facteurs interviennent à ce niveau.

## Un phénomène délicat à cerner

1) *Les critères retenus peuvent varier.* La monoparentalité n'apparaît pas sous le même jour selon que l'on retient des critères d'ordre juridique (le statut matrimonial), démographique (l'absence de conjoint/e), économique (la pourvoyance des revenus du ménage) ou subjectif (l'autodéclaration).<sup>3</sup> En Belgique, sur le plan des allocations familiales, vous formez une famille monoparentale si vous vivez seul(e) avec un ou plusieurs enfants – mais il peut aussi s'agir de beaux-enfants, d'enfants adoptifs, de petits-enfants, de neveux ou de cousins<sup>4</sup>... L'âge des enfants affecte aussi la quantification du phénomène, qui varie selon que l'on prend en compte les seuls mineurs, les moins de 25 ans ou tous les enfants sans limite d'âge.

2) *Il n'est pas si simple de connaître la composition réelle des ménages, d'abord parce que l'information repri-*

*se dans le registre national est basée sur le domicile déclaré, or les gens ne vivent pas toujours là où ils se sont inscrits (pour éviter de perdre le statut d'isolé, par exemple) ; ensuite parce que cette information est muette sur les nouvelles formes de cohabitation. Le critère de cohabitation se révèle également mal adapté pour rendre compte de la place occupée par le parent absent du domicile, qui n'est pas forcément (loin de là) absent de la vie des enfants et qui peut même assurer une garde alternée. Enfin, un certain nombre de couples ne vivent pas sous le même toit tout en entretenant une relation suivie (*living apart together*).*

3) *Les familles monoparentales ne constituent pas un bloc homogène, quelle que soit la variable envisagée (le revenu, le niveau d'études des parents, leur âge...).* En particulier, une grande diversité de situations familiales se trouve à leur origine. On peut cependant opérer sur ce plan un classement sommaire : le décès d'un des deux parents, la séparation ou le divorce du couple parental, et les « mères isolées », soit par choix personnel, soit par absence prolongée ou définitive du conjoint (abandon, non reconnaissance de l'enfant, hospitalisation de longue durée, emprisonnement, départ à l'étranger...). Ce classement ne doit pas masquer la variété des figures de la monoparentalité.

**« A l'heure actuelle, certaines figures de la monoparentalité restent difficiles à positionner et à appréhender. C'est le cas en particulier des parents – le plus souvent des pères – séparés ou divorcés qui s'occupent régulièrement ou occasionnellement de leurs enfants dont ils n'ont pas eu la garde à titre principal, ou ont la garde alternée. C'est le cas également des parents dans les familles recomposées qui participent à l'entretien et à l'éducation des enfants issus d'un autre lit. D'autres parents sont considérés comme chefs de famille monoparentale alors qu'ils n'élèvent pas seuls leurs enfants, dans le cas de familles contraintes à vivre dans des lieux différents, ainsi que dans des cas d'homoparentalité. » (A. Eydoux, M.-T. Letablier, N. Georges, op. cit., p. 30.)**

2. Anne Eydoux, Marie-Thérèse Letablier, Nathalie Georges, Les familles monoparentales en France, Rapport de recherche n° 36, Centre d'Etudes pour l'Emploi, Noisy-le-Grand, juin 2007, p. 9.

3. O. David, L. Eydoux, R. Sechet, op. cit., pp. 10-11.

4. La monoparentalité à Bruxelles. Un tour d'horizon, Pacte territorial pour l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, s.d. (2009), p. 11. Merci à Annette Perdaens de nous avoir communiqué ce document.

5. Ibidem.

6. Familles monoparentales. Quelles solutions ? Synthèse du colloque qui s'est tenu à Bruxelles le 24 octobre 2000, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, p. 1.

7. La monoparentalité à Bruxelles, pp. 15-16.

8. Familles monoparentales, pp. 1-2.

Conclusion : « tant au niveau de la définition qu'au niveau des données chiffrées disponibles, le phénomène de la monoparentalité reste difficile à cerner, que ce soit à un moment donné ou, pire encore, dans la durée. »<sup>5</sup> En effet, « si la monoparentalité n'est pas un phénomène neuf, elle se caractérise aujourd'hui par un caractère moins durable qu'à l'époque où elle était principalement due au décès du conjoint. Ce concept ne désigne donc pas un état particulier mais plutôt un ensemble de situations diverses et évolutives, qui constituent souvent une simple phase dans une existence. »<sup>6</sup>

## Même les familles monoparentales ne sont pas immuables

C'est notamment pourquoi le sociologue Patrick Deboosere (Interface Demography, VUB) suggère de considérer la croissance du phénomène au fil du temps – c'est-à-dire l'histoire collective mais aussi celle des personnes et l'évolution des familles – plutôt que les chiffres absolus. En suivant les individus plutôt que les groupes familiaux, en considérant la position individuelle au sein du ménage, liée à l'âge et au sexe (par ex. une mère vivant au sein d'un couple avec enfant, âgée de 30 à 34 ans), on a une vision plus fine de la réalité sociologique. En effet, les individus peuvent changer de position au cours de leur vie : c'est par exemple le cas des personnes divorcées mais aussi des familles dites recomposées.

Bien, nous direz-vous, on voit que c'est plus complexe que prévu. Mais, malgré ces limites, peut-on se faire une idée globale, ne serait-ce qu'à Bruxelles ? Essayons. On lit couramment qu'un

ménage bruxellois sur dix est une famille monoparentale. Cette proportion semble ne retenir que les familles «matricentrées», certes de loin les plus nombreuses. En effet, d'après les calculs de l'Observatoire bruxellois de l'emploi, sur base des chiffres de la Direction Générale Statistique et Information Economique (DGSIE, ex-INS), 10,8% des ménages bruxellois comprennent une mère avec enfant(s) et 3,1% un père avec enfant(s), soit 14% au total. Par ailleurs, si l'on rapporte le nombre de familles monoparentales non plus à l'ensemble des ménages mais seulement aux familles, c'est-à-dire aux ménages comprenant un ou des enfant(s), la proportion s'élève alors à 33,7%, soit un tiers... Enfin, six familles monoparentales sur dix comprennent un seul enfant, plus du quart en comptent deux et 13%, trois ou davantage – ce qui est moindre que dans les familles duoparentales (25%) mais n'est pas négligeable pour autant.<sup>7</sup>

Quittons maintenant les statistiques pour nous attacher aux aspects sociaux de la problématique. Ceux qui reviennent le plus souvent sont le revenu, l'emploi et le logement. Nous y ajouterons la santé physique et mentale et les relations familiales.

## Des familles précarisées ?

On associe fréquemment monoparentalité et pauvreté. Pour certains auteurs, « le succès qu'a connu la notion de monoparentalité s'explique entre autres par la rencontre entre deux thèmes émergents, ceux de la nouvelle pauvreté et des nouvelles familles. »<sup>8</sup> Les mêmes soulignent néanmoins une très grande diversité des conditions de vie, allant de la mère sans emploi au couple aisé ayant mis en place une coparentalité

très bien assumée, et d'autres auteurs relèvent que la plus grande sensibilité à la pauvreté des familles monoparentales, et tout particulièrement de celles qui sont dirigées par des femmes, fait l'objet de controverses<sup>9</sup>. Il n'en reste pas moins, comme le rappellent d'autres auteurs encore, que « vivre en famille avec un seul salaire dans un contexte où la norme tend vers la famille à deux salaires expose aux risques de vulnérabilité économique et sociale »<sup>10</sup> et que la grande majorité des « monoparents » sont des femmes.

Qui dit salaire dit travail. « La comparaison entre le taux d'emploi des familles monoparentales et celui des familles duoparentales montre que le taux d'emploi des parents qui élèvent seuls leur(s) enfant(s) est significativement plus bas, et cela autant chez les hommes que chez les femmes ». L'âge des enfants joue également un rôle : « Une famille monoparentale avec un ou plusieurs grands enfants ou adolescents ne sera pas confrontée aux mêmes problèmes qu'une famille monoparentale avec un ou plusieurs enfants en bas âge. L'âge des enfants a, notamment, une incidence considérable sur le taux d'emploi des femmes. »<sup>11</sup>

Le taux de chômage « augmente proportionnellement au nombre d'enfants des ménages, et cela surtout chez les femmes. (...) Les premières données par rapport à la durée du chômage indiquent qu'il s'agit d'un chômage de longue durée, qui ensuite disqualifie d'autant plus facilement les femmes dans leur (ré)intégration sur le marché de l'emploi ». Par ailleurs, retrouver un emploi peut se révéler insuffisant, car le salaire mensuel net ne permettra pas forcément de compenser les dépenses supplémentaires et les problèmes d'organisation liés au travail (ce qui est la forme la plus courante du « piège à l'emploi »). « Un des obstacles directs à la participation au marché du travail des parents de jeunes

enfants reste la pénurie des structures d'accueil (crèches et accueil extrascolaire) en Région bruxelloise. Ce problème se pose avec plus d'acuité pour les familles monoparentales, et surtout pour celles constituées d'un parent demandeur d'emploi (...). Synthétiquement, soit les femmes monoparentales travaillent à temps plein (et disposent de peu de moyens pour aménager leur vie familiale), soit elles bénéficient d'aide sociale, ne sont pas présentes sur le marché de l'emploi et restent largement victimes du piège à l'emploi. »<sup>12</sup>

Sur le plan du logement, la concentration des familles monoparentales en milieu urbain s'explique par la concentration de logements locatifs privés et de logements sociaux dans les villes. En effet, en Belgique, 53% seulement des mères monoparentales sont propriétaires de leur logement, pour 84% des mères vivant en couple. On n'est donc pas surpris qu'à Bruxelles les familles monoparentales soient sur-représentées dans les zones de la ville qui comprennent de grands ensembles de logements sociaux et, plus largement, dans celles où les loyers sont les moins chers. Cela va évidemment de pair avec la qualité du logement : « Surtout à Bruxelles, pour les mères seules avec enfants, les logements sont souvent plus petits (1,7 pièce par habitation en moyenne), avec un accès surtout aux logements de moins de 55 m<sup>2</sup>, de moins bonne qualité et proportionnellement plus coûteux que la moyenne (...). »<sup>13</sup>

## Des familles « à la rue »

Mais il arrive que la situation soit encore plus grave : les services d'aide aux sans-abri constatent que de plus en plus de familles se tournent vers le secteur de l'hébergement, et ce sont

9. O. David, L. Eydoux, R. Sechet, op. cit., p. 22.

10. A. Eydoux, M.-T. Letablier, N. Georges, op. cit., p. 30.

11. La monoparentalité à Bruxelles, pp. 17-19. Notons que le « pic » statistique de l'âge des enfants dans les familles monoparentales se situe justement entre 15 et 19 ans.

12. Ibidem, pp. 23-24.

13. Ibidem, p. 29.



souvent des femmes seules avec leurs enfants. Anne Devresse, directrice de la Maison Rue Verte, à Saint-Josse : « Les trois grandes raisons d'entrée dans le secteur des maisons d'accueil sont une crise familiale et/ou conjugale, souvent avec violence, la perte du logement et l'intervention des services de protection de la jeunesse. Les demandes d'hébergement en maison d'accueil sont en augmentation depuis vingt ans ; le secteur est saturé – et c'est vrai pour tout type de public, pas seulement pour les familles monoparentales. Les services refusent de reloger des familles dans des logements inadaptés selon le Code du Logement. Mais il n'y a pas assez de logements aux normes pour les familles nombreuses, non seulement dans le privé mais dans le parc immobilier social ! Et l'accueil en urgence n'est pas adéquat non plus pour les familles à Bruxelles, on ne peut pas les y prendre en charge de manière correcte. De nombreuses familles se tournent vers le secteur de l'hébergement parce qu'elles n'ont accès ni au logement privé ni au logement social ou qu'elles se font expulser : pour elles, c'est la maison d'accueil ou la rue ! »

Les principales caractéristiques des femmes hébergées à la Maison Rue Verte sont les suivantes : souvent migrantes de fraîche date (Maghreb et Afrique subsaharienne principalement), sous le coup de la violence de l'exil, ayant vécu la violence au pays, pendant le trajet jusqu'en Belgique et la vivant ici dans leur couple, confrontées à la précarité économique et à l'isolement (faible réseau social), méconnaissant leurs droits et le système institutionnel belge, se heurtant à la barrière linguistique et culturelle, ayant peur d'élever leur enfant seules.

Anne Devresse : « Face à ces problématiques enchevêtrées et qui s'aggravent l'une l'autre, il faut co-construire le projet d'accueil, proposer un accompagnement respectueux du vécu de ces femmes et de leur ambivalence (notamment

vis-à-vis du conjoint), même si c'est plus difficile pour nous. Les aider à construire une position de chef de famille alors que les valeurs et comportements traditionnels du pays d'origine s'y opposent et qu'elles ont souvent été agressées devant leur enfant, avec la perte de légitimité que cela entraîne. A la Maison Rue Verte, cet accueil signifie vivre chez soi, dans un lieu agréable et sécurisant, à proximité d'autres adultes co-éducateurs et de lieux d'accueil spécifiques pour les enfants, afin de soulager ceux-ci mais aussi leur mère. »

## Les relations parent-enfant

En effet, « il est toujours difficile d'éduquer un enfant, mais c'est encore plus difficile quand on est seul ! », pour reprendre une formule d'Anne Labby. Dans son travail de psychologue clinicienne au service de santé mentale L'Été (Anderlecht), elle rencontre des familles monoparentales avec de jeunes enfants. Parmi la patientèle du service, 30% sont des mères isolées, 3% des pères isolés. Il faut souligner qu'il s'agit souvent de familles en grande difficulté sur le plan relationnel et psychique, et donc nullement d'un reflet objectif des situations monoparentales à Bruxelles. Dans un petit nombre de cas, le père ne se manifeste plus du tout, soit que la mère ait choisi d'assumer seule le rôle parental, soit que le père soit décédé, soit qu'il se trouve en prison ou à l'étranger. Mais une proportion très importante de ces familles vient consulter suite à une séparation ; les parents vivent des situations très conflictuelles où les enfants sont « noyés ». Un quart d'entre eux s'adressent au service spontanément, via le bouche-à-oreille, le conseil d'un proche. Trois quarts sont orientés : la plupart du temps par le réseau médico-socio-éducatif, parfois par contrainte judiciaire.

Anne Labby : « Dans les démarches spontanées, il y a chez les parents une possibilité d'ouverture par rapport au vécu de l'enfant et à la reconnaissance de la double filiation. Les enfants présentent souvent des symptômes qui ne sont pas trop lourds et que l'on retrouve d'ailleurs dans les familles avec un couple de parents : opposition, problème de sommeil, agitation, refus d'apprendre, difficulté ou lenteur d'apprentissage, angoisse de séparation, vouloir dormir avec maman, etc. En général, il y a moyen de parler et de proposer quelque chose : par exemple, recevoir l'enfant et la mère séparément mais aussi ensemble. Ce qui me frappe, c'est moins la solitude de l'adulte que son angoisse face à la détresse de l'enfant. »

Quand les familles sont orientées, les situations sont sensiblement différentes : « Les parents s'inquiètent du «retard» de l'enfant, de son agitation, de son irrespect des limites voire de sa violence, de passages à l'acte sur lui-même ou sur d'autres. Sur le plan de la santé mentale, les symptômes sont souvent assez lourds. (Mais on trouve aussi tout cela dans les autres familles, et parfois c'est encore plus compliqué avec un couple parental très conflictuel !) On peut constater des incohérences éducatives, des difficultés relationnelles avec l'enfant, voire une mère très dépressive qui ne s'occupe plus de son enfant ou qui fonctionne de manière très lente, une mère qui est peu à l'écoute des besoins de son enfant, y compris sur le plan alimentaire, ou qui prend comme des rejets tous les signes d'autonomisation de l'enfant... On va alors rechercher si un autre adulte peut pallier les difficultés de la mère, d'autant plus quand l'enfant est très seul avec elle. Nous travaillons beaucoup avec les professionnels du réseau, pour que l'enfant puisse trouver un soutien auprès d'autres adultes, par exemple à l'école des devoirs. Il faut aussi reconnaître les difficultés de l'enfant, lui dire : c'est normal que ce ne soit pas facile pour toi, maman ne va pas toujours bien... »



## Et la santé ?

Le Dr Chantal Hoornaert, généraliste à la Maison médicale du Maelbeek (Etterbeek) et médecin référent pour le Centre de prévention des violences conjugales et familiales, insiste encore davantage pour que l'on évite les simplifications abusives : les soucis de santé dont la prévalence semble augmentée sont certes nombreux, mais il ne faut pas faire d'amalgame entre familles monoparentales et familles précaires ou précarisées ; tout dépend du tissu social et de paramètres comme la formation, le statut social, les ressources personnelles, tant psychiques que financières, etc. Les difficultés rencontrées par le parent

sont très liées au fait d'être seul : gérer l'argent et le temps (vivre une double journée, jongler avec les horaires, être constamment préoccupé), manquer d'un interlocuteur en cas de problème et pour assurer l'éducation de l'enfant, trouver un «dépannage» si on tombe malade, etc. Du côté des enfants, on peut rencontrer des phénomènes de parentification ; il arrive aussi qu'ils souffrent du manque de disponibilité du parent, qu'ils aient peur de le perdre, qu'ils se sentent seuls. Cela peut se traduire par une somatisation, des problèmes de rythme veille-sommeil, etc.

**On sait que les familles en difficultés socio-économiques ont tendance à postposer les soins. Selon le Tableau de bord de la santé 2010, cela concerne 17,5% des familles bruxelloises, la moyenne belge étant de 10%. Quels réseaux peut-on mettre en place pour remédier à cela ?** « La majorité des médecins généralistes y sont attentifs, répond le Dr Hoornaert, et les travailleurs sociaux peuvent interpeller les soignants si des possibilités existent au niveau du tiers-payant. Ce qui se révèle plus difficile, c'est la gestion de la prévention (les soins dentaires, par exemple) et l'accès aux médicaments ou à la kinésithérapie en cas de maladie. » Anne Devresse : « La difficulté pour ces familles est de s'inscrire dans une structure de première ligne, elles postposent les soins jusqu'à ce qu'elles se trouvent face à une urgence. Les services de garde et l'hôpital devraient faire lien avec la première ligne : la médecine générale dans les quartiers est un maillon essentiel. Mais, pour constituer de tels réseaux, il faut apprendre à se connaître, dépasser les différences de logiques professionnelles et institutionnelles, savoir ce que chacun peut apporter. Pour que les mères apprennent à gérer la santé au lieu de foncer à l'hôpital, il faut un véritable travail entre les équipes. »

Chantal Hoornaert souligne le rôle que les professionnels peuvent jouer pour soutenir les parents : « Ces familles sont en quelque sorte découpées en «tranches» de problèmes multiples, et sou-

vent les divers professionnels ne voient chacun qu'une seule tranche, donnant des conseils parfois antinomiques ou ne prenant pas assez en compte le contexte global. Or le professionnel, et surtout le soignant de première ligne, peut offrir un lieu de «bas seuil d'exigence» et faire lien, notamment avec le passé. Alors que les personnes fragilisées sont souvent confrontées à la dissolution de leur réseau personnel, il peut justement participer au maintien d'un lien social. Surtout, évidemment, lorsqu'il connaît déjà la patiente, mais même lorsqu'il la rencontre au moment de la rupture du couple. Ces patientes ne présentent pas de problème de santé spécifique, par contre elles mettent en œuvre tout ce qui permet de diminuer le stress qu'elles subissent, y compris la maladie comme alibi social pour arrêter la course, souffler un peu et attirer l'attention sur leur mal-être. Il est important de reconnaître la réalité de ce stress, mais aussi de reconnaître et de valoriser l'expertise liée à leur vécu, leur dire en quelque sorte : comment avez-vous fait pour passer à travers tout cela ?!... »

Les professionnels doivent également tenir compte des différences culturelles : « La multiculturalité a changé tous nos repères et nous avons dû, tous et toutes, apprendre à ne pas plaquer sur les autres nos propres critères (taille du logement, heures des repas, du coucher, place des filles, gestes que l'on peut poser, rites...) mais à être dans un mixte de nos cultures qui nous enrichit et nous fait grandir les uns et les autres. Selon le rapport de l'interculturalité récemment sorti en la matière, deux écueils doivent impérativement être évités. Le premier consiste à imposer les normes et valeurs dominantes en abusant de la position d'autorité dont dispose le corps médical. Le second consiste à accepter d'emblée, sans les questionner, toutes les demandes qui se réclament d'une appartenance culturelle ou religieuse. »

## Conclusion

Sans sous-estimer ni surestimer les situations extrêmes, les familles monoparentales apparaissent, selon les mots du Dr Hoornaert, comme «une réalité plurielle». Les difficultés et les obstacles qu'elles rencontrent peuvent être spécifiques – liés au fait d'élever seul/e les enfants – mais, lorsque leur situation s'aggrave, c'est surtout en raison d'un enchevêtrement : « la précarité naît de l'interdépendance entre différents domaines tels que l'emploi, la santé, le logement, le couple, les enfants, le revenu ou le temps et, au moindre grippage, on assiste à une série d'effets en cascade : précarité sociale, pauvreté économique et pauvreté des conditions de vie font système, au risque d'une aggravation mutuelle et d'une déstabilisation cumulative. »<sup>14</sup>

Une autre conclusion qui ressortait clairement du débat de clôture, lors de la matinée d'échanges, c'est que la monoparentalité est une «loupe», un révélateur de problèmes plus généraux qui affectent, peu ou prou, un grand nombre de ménages bruxellois : crise du logement, précarisation et rareté de l'emploi (surtout peu qualifié), phénomène des «travailleurs pauvres» (*working poors*), crise économique devenue chronique (là, pour le coup, on peut parler de «développement durable»...). Certains l'écrivent carrément : « Les familles monoparentales ne constituent pas en elles-mêmes un problème. Ce qui pose problème, c'est la pauvreté, le chômage, le manque de places d'accueil pour les enfants, le manque de logements sociaux, l'isolement social, la généralisation du travail à temps partiel ou précaire pour les femmes, le paiement tardif ou absent de pensions alimentaires et, enfin, les éventuels problèmes psycho-affectifs. »<sup>15</sup>

En particulier, Anne Devresse souligne l'importance, pour les familles en grande difficulté, d'avoir accès à des lieux d'accueil pour les enfants (crèches pour

les tout petits, accueil extra-scolaire, garderies, écoles des devoirs) : « Or ces lieux sont sous-financés, les conditions matérielles y sont précaires, c'est un travail peu reconnu : taux d'encadrement insuffisant, peu de formation, pas de supervision... Ces gens font un travail extraordinaire avec des bouts de ficelle ! La monoparentalité précoce ne trouve plus assez de soutien familial, il faut donc pouvoir trouver des points d'appui dans le réseau social. »

Patrick Deboosere soutient ce point de vue : « Il est important que Bruxelles dispose aujourd'hui d'infrastructures ouvertes à tous les enfants. Toutes les familles bruxelloises – y compris celles qui ne disposent pas d'un revenu du travail – devraient avoir accès à la crèche et à l'école maternelle. Or, même pour l'école primaire, cela devient parfois difficile ! Et c'est deux fois plus compliqué pour les familles monoparentales, même si le problème est beaucoup plus large quand on observe l'évolution démographique à Bruxelles. »

*Alain Cherbonnier*

14. La monoparentalité à Bruxelles, p. 7.

15. *Ibidem*, p. 34.

## Images et santé mentale



La troisième édition des « Images mentales », mini-festival organisé par l'asbl Psymages, a eu lieu le soir du 15 décembre 2010 et toute la journée du 16, à l'Espace Delvaux, en collaboration avec la Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale et le Centre culturel de Watermael-Boitsfort : en soirée, dans le cadre des cinés-apéros de La Vénerie, on a pu voir le long-métrage d'animation *Mary and Max* (2009, voir encadré p. 18) ; et, le lendemain, une série de films très variés, dont plusieurs issus d'ateliers d'expression artistique.

Psymages, rappelle Eric Messens (LBFSM), a vu le jour il y a plus de dix ans, avec un soutien de la COCOF, pour réfléchir sur les rapports entre le secteur de la santé mentale et le monde de l'image. Car le cinéma apparaît parfois comme un média plus subtil que les mots... même s'il y a aussi des mots dans les films ! En permettant de « déstigmatiser » la maladie mentale, de modifier le regard sur les personnes souffrant de troubles mentaux, l'image peut faire soin, renchérit Dominique Maun. Et la représentante du Ministre Cerexhe de regretter que la RTBF, en tant que service public, ne fasse pas davantage de place à de telles productions. Mais il est vrai que tout le genre documentaire est à la portion congrue sur (presque) toutes les chaînes...

Martine Lombaers (Psymages) aborde brièvement la question des relations entre les institutions psychiatriques et le monde du film. Des collaborations se tissent peu à peu, dit-elle, mais les ateliers vidéo sont avant tout un moyen d'expression, le but premier n'est pas thérapeutique (la distinction est nette entre les deux, ce qui n'exclut pas des aller-retour). Ces productions demandent donc une lecture poétique et non un décodage, une interprétation. Ce qui se manifeste d'emblée dans les premières projections : *Lent retournement du soleil* (Club Antonin Artaud, Bruxelles, 10'), court métrage en noir et blanc, et *Lavez riz thé* (SSM La Gerbe, Bruxelles, 10'), conçu à partir de plusieurs textes d'un recueil de poèmes. Au cours des échanges qui suivent, un

des participants reviendra sur le sens de cet atelier, où se retrouvent des patients du SSM mais aussi tout qui veut : « il ne faut pas un certificat de maladie », dit-il avec humour, ajoutant « on ne se soigne pas, on n'est pas là en tant que malade : on s'exprime, c'est tout ».

Contrairement aux films précédents, *Le Miroir* (CATTP<sup>1</sup> Gambetta & Club Bouffadou, Paris, 25') repose sur une intrigue construite par Bruno Lefèvre au départ d'une de ses nouvelles. Léandre vit dans la passion d'une comédienne du XVI<sup>e</sup> siècle, Isabella Andréini, la première femme qui soit montée sur scène en France et le premier personnage à ne pas porter de masque (quittant le masque, le comédien peut montrer quelque chose de plus intime). Léandre accepte un jour qu'une jeune femme vienne consulter chez lui un recueil de notes de la comédienne. Elle se nomme Isabelle... Il n'est pas question ici de troubles mentaux, c'est de trouble tout court qu'il s'agit, de désir, de mise en abyme (Isabella et Isabelle sont jouées par la même actrice), de jeu (jouer un rôle, un personnage : Léandre et Isabelle sont des caractères de la comédie classique), de séduction : ce que l'on cache, ce que l'on montre, ce que l'on voit.

*Rebirth* (CTJ<sup>2</sup> Ado & Basile Urbain, Charleroi, 9') est le plus court des films présentés ce jour-là mais non le moins touchant, et ce jusqu'au générique de fin. Il représente encore un autre cas de figure puisqu'il a été réalisé dans le cadre d'un atelier thérapeutique : l'équipe du CTJ demande en effet à chaque adolescent accueilli de réaliser un projet personnel. Voyant à l'écran l'auto-

portrait d'un sans-abri, au cours d'une rencontre vidéo en santé mentale, Basile est remis en contact avec ce moment pas si lointain où il était à la rue lui aussi. Du décès prématuré de son père à sa fuite dans l'alcool, mais aussi en passant par la musique « qui ne l'a jamais laissé tomber », contrairement aux copains qui se détournent, il raconte son parcours et ses projets.

*Heures animées* (Atelier Graphoui & l'Autre "lieu", Bruxelles, 18') rassemble une série de dessins animés – au sens propre puisqu'il s'agit de petits films d'animation réalisés et sonorisés à partir de croquis dessinés au quotidien par les participants de l'atelier. Certains de ces montages sont franchement drôles (la mésaventure du monsieur mordu par un chien, traitée avec beaucoup de fantaisie), d'autres se répondent, beaucoup jouent sur la déformation et la métamorphose... Il y a là plusieurs petits chefs-d'œuvre de poésie visuelle mais aussi verbale. Des échanges qui suivent ressort l'équilibre entre image et son, et aussi entre travail individuel et travail collectif : « chaque film est très individuel et, en même temps, on a vraiment travaillé ensemble », dira Martine Lombaers. Et, à la question « quel effet cela vous fait-il quand vous voyez l'objet fini ? », un autre participant répondra : « c'est moins le résultat qui compte que le moment où on est actif »... À retenir, notamment par ceux qui ne jurent que par les résultats et font fi du processus de création.

L'après-midi, on va cesser de rire ou même de sourire : *Tabou* (52') est un documentaire réalisé par Orane Burri à partir du journal vidéo de Thomas,

1. Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel.
2. Centre Thérapeutique de Jour.

qui s'est suicidé et a légué ses cassettes à la réalisatrice, dont il avait été amoureux... Dix ans plus tard, devenue cinéaste, Orane se décide à faire quelque chose de ce « cadeau » : elle monte une partie des images et les assortit d'extraits d'entretiens avec la mère, la sœur et deux amis de Thomas. C'est un film éprouvant, presque étouffant lorsque le jour J approche, que le jeune homme en parle, face caméra, avec une sorte de délectation morbide, et que les contrepoints des interviews se font plus rares, n'apportant même plus cette petite distance qui permettait jusque-là de respirer. Les spectateurs qui auraient aimé souffler un peu après cela en seront pour leurs frais : on enchaîne directement avec le film suivant !

*En cas de dépressurisation* (46') est autobiographique : Sarah Moon Howe raconte ce qui se passe après l'annonce du handicap de son bébé. Malgré la gravité du sujet, le film ne manque pas d'humour (voir le titre) ni de tendresse ni de rythme, notamment les moments où maman se déhanche sur scène... car elle est danseuse ! Ce qui permet à notre envoyé spécial de terminer la journée passablement secoué mais pas complètement déprimé. Il s'abstiendra toutefois, à regret, d'assister à la table ronde et au débat de clôture. Dépressurisation ? Plutôt saturation.

### *Mary and Max* (A. Elliott, 92')

L'histoire commence au début des années 1970 : il n'y a donc pas de téléphone portable ni d'e-mails, et Max tape sur une Underwood mécanique pour envoyer des lettres à Mary par la poste (incroyable, non?). Ces deux-là – une petite fille australienne avec une tache de naissance au front et un quadragénaire new-yorkais « outremangeur » et angoissé – sont aussi solitaires l'une que l'autre. Le hasard va amener la première à envoyer une lettre au second, et là-dessus s'enclenche une histoire d'amitié et d'apprentissage, semée de malentendus et de souffrance tout autant que de joie et de découvertes.

Le ton est celui du conte, un conte contemporain (comme on en écrivait au XIX<sup>e</sup> siècle et même au XX<sup>e</sup>), qui permet de dire avec naïveté et humour, tendresse et tragique, des choses de la vie, de la solitude, de la quête de soi, de la relation aux autres, de l'amour. Ce choix esthétique va-t-il de pair avec les racines autobiographiques de l'oeuvre? Car Adam Elliott, lui-même australien, a entretenu une relation épistolaire de 20 ans avec un ami new-yorkais atteint, comme Max, de la maladie d'Asperger.

L'animation à base de figurines en pâte à modeler n'est pas une technique neuve, mais elle est ici mise entièrement au service du récit – amateurs d'effets spéciaux, *vade retro* – et joue sur les couleurs de façon surprenante : les gris dominent dans la métropole de Max Horowitz, les nuances de marron dans la banlieue de Mary Dinkle. Comme l'écrit Frédéric Mignard (avoir-alire.com) : « la beauté abonde sous toutes ses formes, y compris les moins immédiates, jusqu'aux quelques notes de couleurs, disposées avec parcimonie dans un univers très sombre dont on ressort ému et sous le charme ». Et les yeux pas tout à fait secs.

## Alphabétisation : quel impact sur la vie des personnes en formation ?

Le 10 décembre dernier, Lire et Ecrire dévoilait les premiers résultats d'une enquête menée auprès de 1.670 personnes en formation, entre mars et juin 2010. Chaque année, 16.000 personnes environ sont impliquées dans un processus d'alphabétisation en Communauté française, dont 5.000 dans le réseau de Lire et Ecrire. L'enquête portait sur trois grandes questions : comment ces personnes arrivent-elles en formation ? Quel est l'impact du processus d'alphabétisation sur leur vie – et donc leur santé ? Et quelles sont les lacunes de cette formation ?

Anne Godenir, coordinatrice du projet, a centré sa présentation sur le deuxième point, qui se taille d'ailleurs la part du lion dans la publication consacrée aux résultats de l'enquête (30 pages sur 60). Pour une description détaillée de la méthodologie, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à ce document (téléchargeable sur <http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/contentview/198/84/>). Disons simplement que l'enquête s'est déroulée pendant les heures de formation, s'inscrivant dans le processus même d'alphabétisation, et que l'on a recouru à l'animation de groupe, à l'aide notamment du jeu Motus<sup>1</sup>.

Les impacts du processus d'alphabétisation se situent à plusieurs niveaux. Les savoirs et compétences de base viennent assez naturellement en tête : ce sont les savoirs linguistiques et mathématiques, des savoirs technologiques ou médiatiques, et des compétences qui peuvent intégrer les précédents savoirs. Parmi ces impacts, les concepteurs de l'enquête en ont trouvé auxquels ils ne pensaient même pas et qui étaient parfois très importants pour les apprenants : ainsi, le fait de savoir lire l'heure... Eh oui, cela évite d'arriver toujours en avance ou en retard à ses rendez-vous (pensons à l'embauche) !

En deuxième ou troisième position – avec des différences entre la Wallonie et Bruxelles qui ne sont peut-être pas aussi significatives qu'il y paraît (voir plus loin) – on trouve :

- le sentiment d'identité personnelle et les relations avec les proches (25 et 33% selon les régions) : amélioration de l'image de soi (estime de soi, confiance en soi, sentiment de bien-être, d'évolution, d'émancipation) et qualité des relations interpersonnelles dans le groupe et dans la famille ;
- les aspects fonctionnels (30 et 33%) : changements au quotidien, relations sociales, insertion socio-professionnelle.

Enfin, assez loin derrière, arrive le champ socioculturel : accès aux espaces culturels, aux droits, réflexion citoyenne et positionnement par rapport à l'interculturalité, implication dans la scolarité des enfants.

Dans tous ces domaines, de nombreuses réponses des personnes interrogées sont citées ; encore plus parlantes que les chiffres, elles touchent juste... Ces résultats sont intéressants tant pour les travailleurs sociaux (à qui ils peuvent donner des arguments pour expliquer les difficultés rencontrées par les personnes qu'ils aident) que pour les organismes de sécurité sociale, les décideurs politiques et, finalement, le grand public. Car il est important de ne

1. Voir *Bruxelles Santé* n° 59, p. 24.

# écho du clps

pas réduire l'alphabétisation à une question technique : cet apprentissage mobilise l'ensemble des ressources de l'individu – cognitives, affectives, relationnelles – et ouvre sur toute une culture.

## Comparer ?

Cette étude est une grande première dans le secteur, aussi est-il impossible de comparer les résultats avec d'autres ; néanmoins le matériau recueilli est très riche et son traitement permettra de poursuivre la recherche en sélectionnant par exemple des variables comme l'âge, le sexe, la nationalité, « l'ancienneté » dans le processus d'alphabétisation, etc. Il serait intéressant également de questionner les personnes qui ont arrêté l'alpha : quelles sont les causes d'abandon ? Autre question fondamentale : on sait – ou croit savoir – ce qui favorise les apprentissages ; on formule au moins des hypothèses. Mais comment savoir ce qui empêche d'apprendre ?... On pourrait aussi s'attacher aux modes d'apprentissage, dont on sait qu'ils varient culturellement mais aussi individuellement.

Des différences significatives, on l'a dit plus haut, apparaissent souvent dans les réponses entre la Wallonie et Bruxelles. Cependant, il faut éviter de conclure trop vite car il existe des différences structurelles entre les populations interrogées : dans la première, on compte davantage de demandeurs d'emploi (les centres d'alpha sont reconnus par la Région wallonne comme Organismes d'Insertion Socio-Professionnelle) ; dans la seconde, les étrangers sont plus nombreux.

Il est délicat de comparer les échantillons pour d'autres raisons encore :

- Dans certains groupes, en Wallonie, les réponses ont été transcrites globalement, sans distinguer les répondants ; de ce fait, l'analyse n'a pu porter que sur 659 personnes, alors que 930 avaient participé à l'enquête.
- Bruxelles est une agglomération urbaine, les centres d'alpha en Wallonie se trouvent aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ou suburbain ; or la composition des groupes a pu varier selon la répartition géographique (offre de formation plus ou moins « éclatée ») des régionales de Lire et Ecrire.

Par contre, la question du manque d'emplois est aussi présente à Bruxelles qu'en Wallonie : maîtriser la langue orale et écrite ne suffit malheureusement pas à trouver du travail...

## RBDSanté : une initiative volontaire depuis 10 ans

**« J'ai dix ans », dit la chanson d'Alain Souchon. Le Réseau Bruxellois des Centres de Documentation en Promotion de la Santé (RBDSanté) a été créé en 2000 sans forme juridique particulière. Au départ, c'est une aventure menée par Question Santé et le CLPS de Bruxelles, qui invitent une quinzaine de centres de documentation en promotion de la santé à se concerter. Aujourd'hui, il est temps de dresser le bilan des actions réalisées par le réseau et d'envisager de nouveaux projets.**

L'information dans le domaine de la santé au sens large prend une place importante et les demandeurs viennent d'horizons professionnels différents : hautes écoles, écoles secondaires, maisons médicales, centres psycho-médico-sociaux, promotion de la santé à l'école, Office de la naissance et de l'enfance, centres de planning familial, pouvoirs publics, universités, professionnels de la santé, travailleurs sociaux...

L'idée du Réseau Bruxellois de Documentation en Promotion de la Santé est née de la volonté d'associer les centres de documentation de Bruxelles et de mettre sur pied un système de partage de l'information, de diffusion des connaissances et d'échanges sur la documentation. La première rencontre est organisée au CLPS de Bruxelles. Elle s'attache essentiellement à faire connaissance, rompre l'isolement et étudier les possibilités d'appliquer une méthodologie permettant la diffusion de l'information documentaire entre nos différents centres de documentation. Ensuite, un consensus se dégage sur l'opportunité de créer un réseau documentaire dans le domaine de la promotion

de la santé à Bruxelles, ce réseau devant permettre d'améliorer l'information et l'orientation des usagers et de mieux accompagner ceux-ci dans leurs recherches.

## Fonctionnement du réseau

Actuellement, le RBDSanté compte 21 membres, qui se réunissent cinq fois par an pour développer des projets, partager leurs informations, échanger leurs expériences respectives et améliorer la qualité du suivi documentaire. Ces réunions se déroulent chaque fois dans les locaux d'un centre partenaire différent. Les membres du réseau peuvent ainsi visiter le centre de documentation qui reçoit, découvrir différents milieux professionnels et surtout comparer les méthodes de travail, ce qui permet de développer l'esprit critique, de progresser vers une démarche autonome et de renforcer chaque fois des liens de collaboration.

Le partenariat suscité par le réseau a contribué à renforcer les liens entre les membres et a permis de mettre en place une véritable collaboration, où le travail de chacun est reconnu. Le réseau est géré par un comité de coordination composé d'au moins trois membres volontaires, qui en assurent la gestion ordinaire pour une durée d'un an renouvelable. Le comité de coordination se base sur la charte du réseau comme outil de gestion pour accomplir ses missions. L'adhésion et la participation aux activités du réseau sont fondées sur le respect des principes de cette charte, car le réseau lui-même n'a pas de personnalité juridique et son fonctionnement se fonde sur la contribution volontaire de ses membres. La charte est aussi un

instrument d'adhésion pour les nouveaux venus qui y trouveront les premiers repères pour apprivoiser le réseau et entrer progressivement comme acteurs dans une dynamique de travail et de réflexion qui reste ouverte. Cette charte est disponible sur <http://www.rbdsante.be>. Au bout de dix ans de fonctionnement dans une démarche de projet, le réseau s'est structuré, a acquis une expérience et un savoir-faire. Il continue à évoluer pour réaliser ses missions, ses objectifs et ses activités.

## Formation et information

De par sa volonté de partage et d'échanges, le réseau propose de temps en temps des séances appelées « (in)formations ». Parmi les dernières activités, citons une formation sur les droits d'auteurs, une autre sur le marketing social, une formation à la création et la gestion de sites Web, une initiation à FileMakerPro, une initiation à PMB (logiciel de gestion de bibliothèque), une formation à Wordpress (l'hébergeur du blog) et enfin, en 2010, des formations à PubMed (Medline), à [bruxellessocial.be](http://bruxellessocial.be), à Wikipédia et au HONCode. Ces séances sont la plupart du temps données à la fin des réunions plénières, mais il arrive que l'on sorte du cadre des réunions bimestrielles si le besoin s'en fait sentir. Ceux et celles qui y assistent sont toujours enthousiasmés. D'autres idées d'activités sont déjà prévues pour l'année 2011.

Depuis plus de deux ans, le réseau dispose d'une plate-forme d'échanges d'informations sous forme de blog. Malgré quelques débuts difficiles, cet outil permet d'échanger des informations entre

les membres sans encombrer les boîtes à e-mails ni tenir à jour les listes d'adresses des membres. D'abord privé et réservé aux membres du réseau, le blog (accessible sur <http://reseau.blog.wordpress.com>) est ouvert au public depuis plus d'un an, avec toujours une partie réservée aux membres. Cette ouverture permet à tout un chacun de connaître les membres, de visiter leur site, d'être au courant des activités du réseau et pourquoi pas, d'y prendre part.

Parmi les projets en cours de réalisation et en quête de financement, épinglons la mise à jour du répertoire des membres du réseau. Ce répertoire est mis gratuitement à la disposition du public et des acteurs de terrain. Il présente chaque centre de documentation, la gamme des services proposés, les types de documents disponibles (signalons qu'il existe une quantité impressionnante de documents gratuits), les conditions d'accueil et d'utilisation. Il permet d'orienter le public vers le partenaire du réseau le plus apte à répondre à sa demande de documentation.

Si vous souhaitez plus d'informations ou si vous souhaitez intégrer le réseau, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un de ses membres. La liste et les coordonnées de ceux-ci se trouvent sur <http://www.rbdsante.be>. Vous êtes les bienvenus, nous vous accueillerons à bras ouverts !

*Mourad Benmerzouk,  
documentaliste*

*Centre de Documentation Santé  
Bruxelles & CLPS de Bruxelles  
et*

*Samuel Piret, documentaliste  
Fonds des Affections Respiratoires  
(FARES)*

# élargissons le débat

---

---

## Agir sur l'environnement pour protéger la santé, une question de justice sociale

---

---

L'influence de l'environnement sur la santé n'est plus à démontrer. En 1986 déjà, la Charte d'Ottawa, rédigée à l'occasion de la première conférence internationale pour la promotion de la santé, affirmait que « l'évaluation systématique des effets sur la santé d'un environnement en évolution rapide, notamment dans les domaines de la technologie, du travail, de l'énergie et de l'urbanisation, est indispensable et doit être suivie d'une action garantissant le caractère positif de ces effets sur la santé du public. La protection des milieux naturels et des espaces construits, ainsi que la conservation des ressources naturelles, doivent être prises en compte dans toute stratégie de promotion de la santé. »

En matière de santé, l'accord de majorité conclu à la Cocof pour la législature 2009-2014 met donc l'accent sur les nécessaires « liens avec les politiques de logement, d'environnement, de mobilité, d'urbanisme et d'emploi qui sont menées à l'échelle de la Région bruxelloise ». Si certaines initiatives en la matière ont déjà

été prises par le passé (ambulances vertes, plans Bruit ou Bruxell'air, création de l'Observatoire de la Santé et du Social...), le chantier est encore largement en friche. Articuler davantage ces politiques renforcerait leur impact sur la santé environnementale.

Viser à améliorer notre environnement engendrerait non seulement des bénéfices écologiques et sanitaires, mais également sociaux. Les conclusions de plusieurs conférences et colloques internationaux nous rappellent les effets cumulatifs entre le statut social, la qualité de l'environnement et la santé : les populations les plus fragilisées sur le plan socio-économique sont également celles qui sont les plus exposées aux facteurs nocifs et à un environnement défavorable à la santé. Agir sur la santé environnementale n'est donc ni plus ni moins qu'une question de justice sociale !

*Jacques Morel  
Député Ecolo*

---

---

## Handicap et santé : pour que le coût de l'un ne puisse entraver le droit à l'autre

---

---

Le coût du handicap est souvent évoqué comme frein à la participation active dans une série de domaines, notamment l'accès aux soins de santé. Une étude a récemment révélé que près de 20% des personnes handicapées postposent, voire renoncent à des consultations médicales pour raisons financières. Les situations de handicap généreraient la pauvreté.

Comment surmonter cette double peine ? Pour inclure pleinement les personnes handicapées dans notre société et prévenir les situations de pauvreté, le groupe cdH plaide pour mobiliser davantage de moyens dans la politique en faveur des personnes handicapées, engageant à la fois l'Etat fédéral et les entités fédérées. Des avancées ont récemment eu lieu dans le cadre de la présidence belge de l'Union Européenne, au travers de la réflexion sur la mise en application de la recommandation européenne « Inclusion active ». Ainsi, les trois piliers indissociables – support aux revenus, marchés de travail inclusifs et accès à des services de qualité dans tous les domaines de

la vie sociale – seront repris dans le décret « Inclusion » en préparation à la Commission communautaire française (Cocof).

Enfin, même si cela peut paraître évident, le groupe cdH rappelle que la personne handicapée doit être mieux informée sur les aides financières auxquelles elle peut prétendre pour ne pas en être exclue a priori : statuts BIM et OMNIO, compensations sociales... Citons à ce titre le travail d'orientation et d'accompagnement entamé par PHARE, service bruxellois francophone des personnes handicapées. Cependant, l'Observatoire de la Santé et du Social recommande davantage de collaborations entre mutuelles et services spécialisés du handicap.

Qu'il s'agisse du travail de lutte contre la pauvreté entamé au niveau européen ou, au niveau bruxellois, de la promotion de l'accès aux services de santé, le cdH veillera au bon suivi des initiatives mises en place. Parce que les frais liés au handicap ne peuvent constituer un frein au droit fondamental que constitue l'accès aux soins.

*Joël Riguelle, Député bruxellois  
Président du groupe cdH au  
Parlement francophone bruxellois*

---

## **Pénurie de médecins en Région bruxelloise ?**

---

En 2009, la Ministre fédérale chargée de la santé, Laurette Onkelinx, a présenté un cadastre des médecins généralistes en Belgique. Les résultats de ce cadastre offrent une image bien différente de celle projetée précédemment puisque, en fonction de critères objectifs (agrément, tenue d'un dossier médical, participation au service de garde...), il ressort que le nombre de médecins s'élève à environ 9.259 sur les près de 15.000 qui disposent d'une accréditation INAMI. Au vu de ces chiffres, la Belgique se situe dans la moyenne européenne en terme de densité de médecins.

Au niveau régional, il apparaît qu'en Flandre, 70,36% des médecins généralistes sont actifs. Pour la Wallonie et pour Bruxelles, ce pourcentage est respectivement de 58,69% et de 48,28%. Bruxelles et la Wallonie seraient ainsi les premières régions touchées par la pénurie de médecins. Ce constat est d'ailleurs confirmé par le FOREM, puisqu'en 2009 la profession de médecin généraliste est entrée dans la liste des professions en pénurie. A cela, il convient encore d'ajouter deux éléments essentiels ; en Région bruxelloise, 37% des médecins ont

plus de 55 ans et 37% des médecins sont des femmes. Il ressort que ces dernières ont une autre approche de la profession en cherchant à concilier au mieux leur vie familiale et professionnelle.

Sur le terrain, ce manque de médecins généralistes se fait d'ores et déjà ressentir dans certaines structures comme les maisons médicales ou les centres de planning familial. Face à ce constat, il est nécessaire, dans un premier temps, d'affiner les statistiques disponibles afin d'objectiver au mieux la situation. Ensuite, les différents niveaux de pouvoir compétents doivent s'associer afin d'anticiper toute pénurie en mettant en œuvre un plan coordonné et global d'action.

*Michel Colson  
Député MR au  
Parlement bruxellois*

## Les conférences des Midis de la Parentalité

• Jeudi 17 mars 2011 – 12h00

Des règles pour l'école. Des normes pour la maison...

Bruno Humbeek, psychopédagogue au sein de la Cellule d'Education Familiale du C.P.A.S. de Peruwelz, chercheur au CERIS (Université de Mons-Hainaut)

Que se passe-t-il quand les règles de la classe s'écartent des normes familiales ? Comment agir pour que l'enfant s'y retrouve et parvienne, en dépit des contradictions, à structurer son comportement ?

• Mardi 28 avril 2011 – 12h00

Apprendre l'autonomie face à la consommation

Virginie Matthews, enseignante en sciences économiques à l'Institut Sainte-Marie Châtelet

Marc Vandercammen, directeur général du CRIOC

Certaines campagnes publicitaires ciblent prioritairement les plus jeunes. Comment concevoir une éducation face à cette pression ?

Antenne Petite enfance  
Place Sainte Catherine 17  
1000 Bruxelles

## Les Cafés des parents

Mardi 22 mars – 16h00

Mon stress, ma famille et moi

Anne-Chantal Le Polain, psychologue et psychothérapeute analytique – Formatrice à l'Association Française Dolto – Accueillante à l'Espace Parentalité.

La vie familiale est souvent une source de stress : l'espace trop restreint, les cris des enfants, l'école, le conjoint...

Cultures et Santé Asbl  
Rue d'Anderlecht 148  
1000 Bruxelles

## «Les pauvres font de la politique»

Jeudi 17 mars 2011

Colloque organisé par le CBCS, l'Agence Alter, la FCSS et le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté.

La participation des personnes précarisées à l'élaboration des politiques publiques est devenue un « incontournable ». En 2010, l'Année Européenne de Lutte contre La Pauvreté n'a pas échappé à la tendance. Mais avec quels résultats ? Quelle réelle plus-value en termes de fonctionnement démocratique ? Quels impacts sur l'efficacité des politiques ?

Infos et inscriptions : <http://www.lespauvresfontdelapolitique.be>

Maisons des associations internationales  
Rue Washington 40  
1050 Bruxelles

## Cycle de formation «De la précarité au précariat»

Jeudi 17 mars à 18h00

Une expérience de recherche-action menée sur la souffrance au travail

Nancy Hardy et Jean Luc Degée, animateurs de l'Université Populaire de Liège.

Ces deux animateurs ont piloté une « recherche-action-formation » sur la souffrance au travail dans des grands magasins de la province de Liège. L'UP de Liège travaille actuellement sur un projet de grande envergure d'Observatoire du bien-être au travail avec les syndicats.

Inscriptions : remplir le bulletin d'inscription sur le site <http://www.cfsasbl.be/> et le renvoyer à

CFS asbl - Collectif Formation Société

26 rue de la Victoire 1060 Bruxelles

Tél 02/543 03 00

Fax 02/543 03 09

[info@cfsasbl.be](mailto:info@cfsasbl.be)

Informations et autres formations : <http://www.universitepopulaire.be>

Secrétariat de rédaction :

Alain Cherbonnier

Marie-Hélène Salah

Conseil de rédaction :

Dr Robert Bontemps

Dr Murielle Deguerry

Thierry Lahaye

Dr Roger Lonfils

Solveig Pahud

Dr Patrick Trefois

Graphisme :

Carine Simon

Avec le soutien de

la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.



Une réalisation de l'asbl Question Santé

Tél.: 02/512 41 74 Fax: 02/512 54 36

E-Mail : [info@questionsante.org](mailto:info@questionsante.org)

<http://www.questionsante.org>



Editeur responsable : Dr P. Trefois,  
72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles

Les articles non signés sont de la rédaction.  
Les articles signés n'engagent que leur auteur